

Santé mentale : de faibles perspectives sans moyens

À l'issue de la réunion interministérielle consacrée à la santé mentale du 2 juin, l'Uniopss et le CNSJ prennent acte des orientations présentées, mais expriment leur profonde inquiétude face à l'absence de mesures structurantes répondant aux enjeux les plus critiques du secteur.

 Mis à jour le 27 juin 2026

 De Uniopss

SANTÉ

SANTÉ MENTALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO NATIONALE



L'annonce, le 2 juin, lors de la réunion interministérielle, de l'objectif d'atteindre **zéro usage de la contention d'ici 2030 est un engagement fort** et une attente de longue date pour le respect des droits et de la dignité des personnes accompagnées. Cependant, la réussite de l'objectif reste conditionnée à des moyens humains et financiers qui ne transparaissent pas dans le reste des annonces.

Les annonces concernant la jeunesse restent lacunaires face à des problèmes structurels persistants. Des enfants continuent aujourd'hui d'être accompagnés dans des services pour adultes, une situation inacceptable faute de réponses adaptées. Par ailleurs, la **saturation des structures spécialisées** conduit de nombreux dispositifs de premier recours à assurer des missions d'accompagnement relevant du second recours.

S'agissant de la **mise en place de « coupe-file » pour les jeunes en santé mentale, elle apparaît comme une réponse inadaptée** face aux besoins croissants. S'il est important de trouver une solution aux situations d'urgence, le « coupe-file » ne permettra pas de contourner les difficultés de l'accompagnement en santé mentale : l'absence de personnel et des délais d'attentes trop longs.

De plus, **certaines annonces pour la jeunesse ont pris un tournant stigmatisant et sécuritaire**, avec la mise en avant d'une approche coercitive sur la question du protoxyde d'azote, faisant fi de la prévention et de la réduction des risques. Par ailleurs, la question des réseaux sociaux est apparue uniquement sous l'angle de la majorité numérique, oubliant la nécessité de responsabiliser les géants du numérique et de mettre l'accent sur l'accompagnement pédagogique des enfants.

La question de la construction de parcours d'accompagnement réellement cohérents et continus reste largement impensée, notamment pour les enfants et les jeunes, particulièrement vulnérables. Les annonces ne répondent pas à une problématique pourtant centrale : celle d'une organisation encore trop fragmentée, dans laquelle les personnes et leurs familles se heurtent à une succession de dispositifs cloisonnés. **Sans stratégie globale d'articulation entre le sanitaire, le médico-social et le social, sans soutien à la prévention et mesure pour accompagner les transitions de vie (enfance, adolescence, âge adulte), les ruptures de parcours continueront de s'aggraver.**

Enfin, l'Uniopss et le CNSJ regrettent l'**absence de mesures financières et organisationnelles à la hauteur des besoins structurels du secteur.** Au-delà des intentions affichées, aucun engagement clair n'a été posé pour renforcer durablement les moyens des structures, soutenir les équipes ou développer de nouvelles capacités d'accueil et d'accompagnement. Or, **sans investissement massif et pérenne, aucune amélioration réelle de l'offre ne pourra être**

envisagée.

Face à cette situation, l'Uniopss et le CNSJ appellent à un **changement d'échelle et de méthode** :

- Un engagement politique plus fort des ministres, dont le périmètre permette d'agir sur les **déterminants socio-environnementaux de la santé mentale** comme le logement, le travail, l'éducation, et la culture, pour prévenir la dégradation de la santé mentale ;
- La mise en œuvre d'une **politique ambitieuse de construction de parcours fluides, coordonnés et territorialisés** ;
- Et un **renforcement structurel des moyens humains et financiers**, indispensables pour répondre aux besoins croissants de la population.

Dans un contexte de crise durable, les acteurs associatifs restent pleinement mobilisés pour contribuer à la construction de solutions, mais **attendent désormais des réponses concrètes, à la hauteur des enjeux humains et sociaux que recouvre la santé mentale.**